



écoles .URCA
Doctorales

PRIX « JEUNES TALENTS ».
JOURNÉE DES DOCTORANTS EN SHS

« ANCRER/ENCRER LE PATRIMOINE »

7 novembre 2023

Appel à contribution

Cette seconde journée d'étude s'inscrit dans notre politique d'amélioration de l'encadrement des doctorants mais aussi dans la tendance de plus en plus prononcée des communautés scientifiques de favoriser, parallèlement aux travaux individuels, la recherche collective en accord avec les stratégies institutionnelles ; les jeunes générations doivent être préparées et entraînées dans ce sens.

L'orientation de la journée est interdisciplinaire, avec un accent résolument mis sur la complémentarité de nos cultures disciplinaires respectives. C'est pour cette raison que la thématique retenue est à la fois précise et assez ouverte pour susciter des initiatives de la part de tous les doctorants, quelle que soit leur spécialité.

Public visé L'appel à contribution s'adresse aux doctorantes et doctorants SHS de l'URCA attachés à l'un de nos dix laboratoires : C2S-Psychologie ; CEJESCO-Droit Privé ; CEREP- Sociologie, Sciences de l'éducation ; CERHIC-Histoire ; CIRLEP-Langues, Philosophie ; CRDT-Droit Public ; CRIMEL-Littératures ; GEGENAA-Géologie ; HABITER-Géographie, Urbanisme ; REGARDS-Economie, Gestion.

« Ancrer/encrer le patrimoine »

Ce sujet, porté par l'axe 3 - Patrimoine, textes, langages, cultures de la Maison des SHS revêt une dimension pluridisciplinaire. Son ouverture aux axes 1 et 2 a pour objectif d'impliquer les doctorantes et doctorants de tous les laboratoires et d'intéresser toutes les spécialités doctorales.

* L'**homonymie** « ancrer/encrer » véhicule l'idée d'une constante reconfiguration des définitions et stratégies patrimoniales (« ancrage ») tout en axant la problématique autour du support (« encrage »), les textes bien sûr mais, au-delà, l'écrit dans sa transformation numérique/digitale et l'écrit comme transcription de l'oralité dans toutes les manifestations intéressant la notion de « patrimoine ».

*Tous les **types de patrimoine** sont concernés, spécifiquement ou en interaction : le patrimoine environnemental, le patrimoine numérique/ digital, le patrimoine matériel/ immatériel ; naturel/culturel ; local/mondial ; le patrimoine littéraire et artistique/ historique et archéologique/ juridique/ philosophique/ linguistique... avec la prise en compte des défis liés à la dématérialisation et la médiation qui accompagnent leur mise en valeur et conservation.

* Des **interrogations épistémologiques et méthodologiques** sont sous-jacentes à ces thèmes, comme celle de la transmission « générationnelle » d'un vocabulaire spécifique à chaque discipline, de concepts clés propres à chaque domaine dans une transmission des savoirs et des « façons de faire sa science ».

Prix

***Prix Poster** 500 € (doctorantes et doctorants en 1^{ère} année de thèse)

***Prix de la Maison des SHS** 1000 € (meilleure communication en lien avec l'un des 3 axes de la Maison des SHS : Axe 1 - Crise, Transition et Conflictualités ; Axe 2 - Territoires et organisations ; Axe 3 - Patrimoine, textes, langages, cultures)

***Prix de l'ED SHS** 1000 € (meilleure communication en lien avec l'un des 3 axes de la Maison des SHS ou avec les priorités thématiques de l'établissement : transition écologique/ transition numérique)

La performance orale (fluidité, clarté, capacité à susciter et à maintenir l'intérêt) ainsi que la capacité de présenter des enjeux complexes de manière intelligible sont à soigner tout particulièrement dans la perspective du prix.

Modalités pratiques ○ Communication

Les propositions de contribution seront soumises en français en une page Word standard, Times New Roman 12 (environ 550 mots). Les résumés doivent clairement présenter les objectifs de la communication (originalité, méthode, voire résultats). La proposition sera accompagnée de cinq mots clefs au maximum, du numéro de la thématique et de la ou des discipline (s) concernées (s). Une bibliographie précise et spécifique peut être indiquée (10 références au maximum) en plus des 550 mots de présentation. Le mail d'engagement accompagnant la proposition de communication doit indiquer le titre provisoire de la communication et les coordonnées de l'auteur. ○ **Poster**

Les propositions de contribution seront soumises en français en une page Word standard, Times New Roman 12 (environ 200 mots) et seront accompagnées d'un mail d'engagement de dépôt du poster, indiquant le titre provisoire de celui-ci et coordonnées de l'auteur. Un préprojet de poster (format A3 .jpeg ou .png ou .pdf) sera envoyé au plus tard le 1^{er} septembre 2023 avec : titre, objectifs, méthodologie, résultats, conclusion, contact (nom-prénom du doctorant, école doctorale, laboratoire, directeur/ codirecteurs de thèse). La version définitive des posters sélectionnés par l'ED SHS devra être envoyée au plus tard le 29 septembre 2023 (format A0 .jpeg ou .png ou .pdf).

Calendrier prévisionnel 2023

- **30 juin** : date limite de dépôt des propositions de contribution en vue d'une communication ou d'un poster avec envoi du mail d'engagement.
- **10 juillet** : confirmation des communications et posters sélectionnés envoyée aux candidats.
- **1^{er} septembre** : date limite de dépôt du préprojet de poster (format A3 .jpeg ou .png ou .pdf) avec titre définitif. Envoi des titres définitifs des communications.
- **29 septembre** : date limite de dépôt des posters sélectionnés (version définitive en format A0 .jpeg ou .png ou .pdf).

Le dépôt des candidatures se fera par courriel à ed.shs@univ-reims.fr.

La journée se déroulera dans l'amphithéâtre Recherche de la Maison des Sciences Humaines de Champagne-Ardenne de l'URCA (URCA, Campus Croix-Rouge).

En marge des communications, l'intérêt de ces rencontres tient également aux interstices générant interactions et espaces de discussions informelles.

Contact : ed.shs@univ-reims.fr